
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
MIXTE 2021
JEUDI 20 MAI
LA DÉFENSE
ENGIE



Ouverture

Jean-Pierre CLAMADIEU

Président du Conseil d'Administration

Agenda

1. **Retour sur les faits marquants 2020**
 Jean-Pierre CLAMADIEU
2. **Notre stratégie en action**
 Catherine MACGREGOR
3. **Résultats 2020 & perspectives**
 Judith HARTMANN
4. **Compte rendu des commissaires aux comptes**
5. **Gouvernance**
 Jean-Pierre CLAMADIEU
6. **Questions & Réponses**
 Jean-Pierre CLAMADIEU
7. **Résultats du vote**
 Claire WAYSAND

© ENGIE 2021



Retour sur les faits marquants 2020

Jean-Pierre CLAMADIEU

Président du Conseil d'Administration

2020, une année charnière pour ENGIE



Réactifs face à la crise sanitaire



De nouvelles orientations stratégiques



Une gouvernance efficace

© ENGIE 2021

Notre stratégie en action

20 mai 2021

Catherine MacGregor

Directrice Générale



Feuille de route pour une croissance de long-terme et durable

- Un ENGIE plus simple, tourné vers l'excellence industrielle, aux activités alignées avec les grandes tendances du secteur
- Un engagement fort pour l'objectif « Net Zéro Carbone » et la performance ESG
- Une nouvelle organisation responsabilisante, axée sur la performance
- Une allocation du capital recentrée pour soutenir notre croissance dans les renouvelables et les infrastructures énergétiques décentralisées

Une position unique pour conduire une transition énergétique abordable, fiable et durable.



© ENGIE 2021

4 leviers pour un repositionnement au service de l'exigence opérationnelle et de la croissance

Recentrage géographique et sur nos **cœurs de métier**	**Rationalisation** de l'organisation	Amélioration de la **performance**	Accélération des investissements **de croissance**
			
9-10 Md€ Plan de cessions	De **25 BU** à **4 GBU**	**+ 0,6 Md€** Gains de performance	**15-16 Md€** Renouvelables et infrastructures

© ENGIE 2021

Le secteur de l'énergie dans un nouveau cycle de croissance

Capacités renouvelables



x3,5
d'ici 2040

Engagements pour l'objectif « Net Zéro Carbone »



Municipalités
+700
Entreprises
+2000

Gaz dans la transition énergétique



+30%
Capacités électriques en gaz en Europe d'ici 2045

Systèmes énergétiques du futur



x3
demande de gaz renouvelables d'ici 2030

© ENGIE 2021

Un nouvel ENGIE, recentré au service d'une transition énergétique abordable, fiable et durable

Focus sur la **croissance**

Focus sur le **rendement**

Renouvelables

Produire une électricité décarbonée

Energy Solutions

Développer les infrastructures énergétiques décentralisées bas carbone

Infrastructures

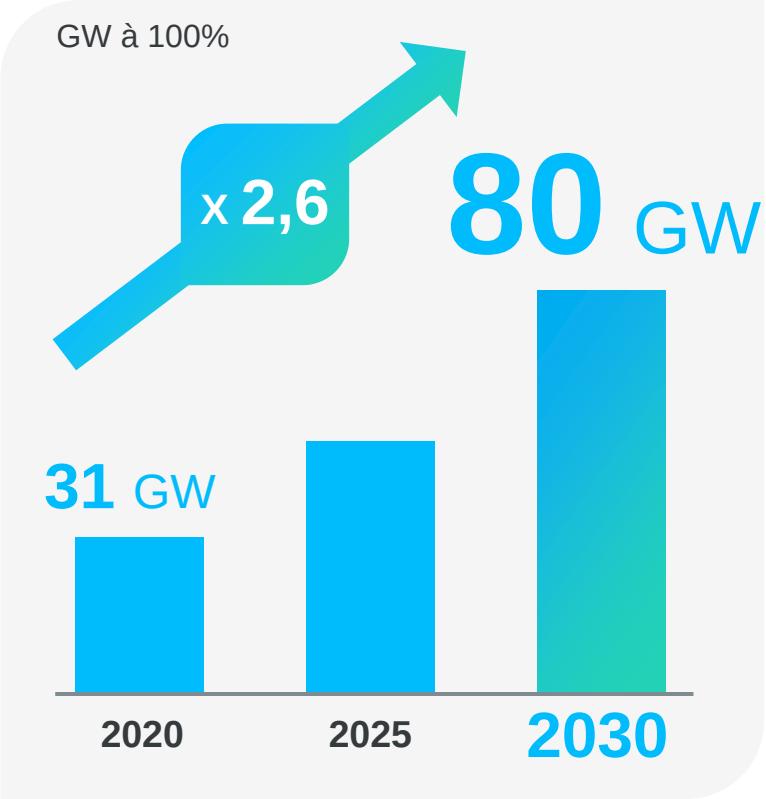
Acheminement en énergie à un coût abordable

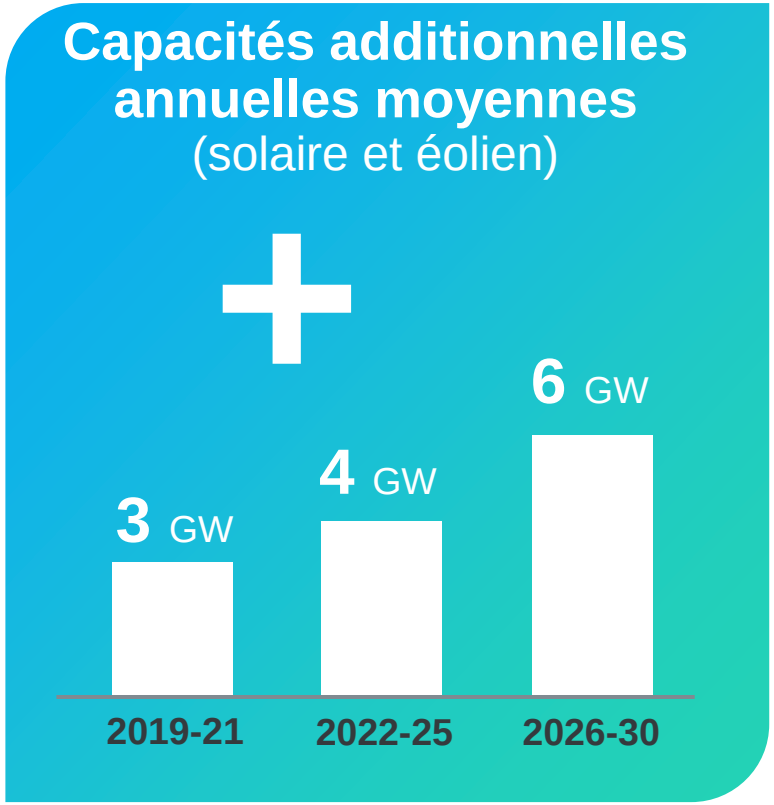
Thermique et Fourniture d'énergie

Fournir une production d'électricité flexible

© ENGIE 2021

Accélération de la croissance dans les renouvelables







Portefeuille de projets : 56 GW

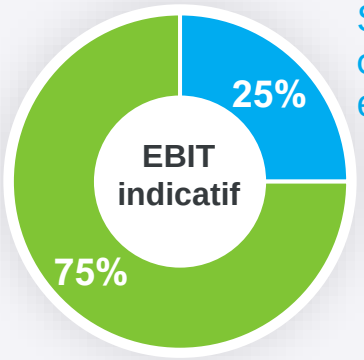
© ENGIE 2021

Création de deux leaders dans les solutions clients

Solutions clients

Energy Solutions

Leader des infrastructures énergétiques décentralisées et des services d'efficacité énergétique



Services d'efficacité énergétique

Infrastructures énergétiques décentralisées

« BRIGHT »

Un nouveau leader des services multi-techniques

Consultation IRP en cours avec comme priorités :

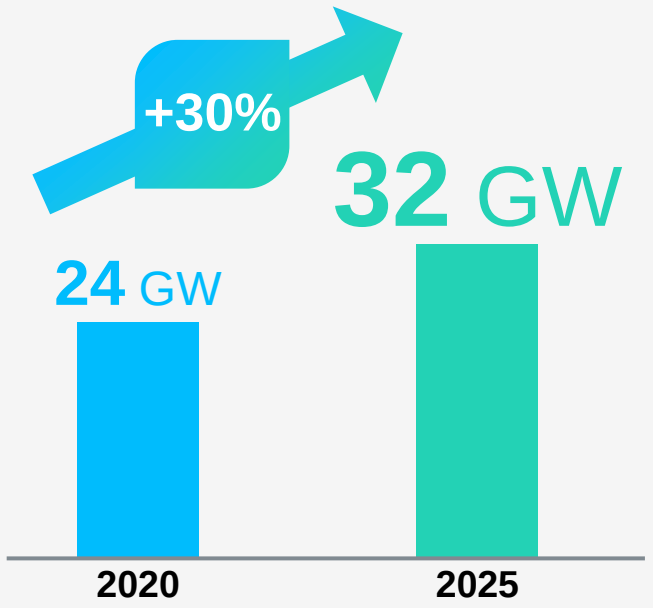
- Mise en place d'une gestion indépendante de « BRIGHT » au sein d'ENGIE au 1er juillet
- Début de la phase de *marketing* au second semestre

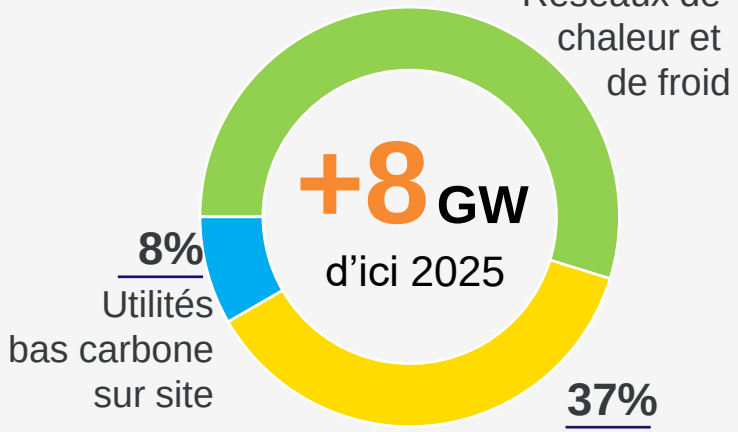
© ENGIE 2021

Energy Solutions : une ambition centrée sur les projets de long terme, de type « contrats d'infrastructures »

Infrastructures énergétiques décentralisées

GW à 100 %





55% Réseaux de chaleur et de froid

8% Utilités bas carbone sur site

37% Solaire distribué



Portefeuille de projets : 11 Md€

© ENGIE 2021

ENGIE précurseur des systèmes énergétiques du futur : construire une position forte dans les gaz renouvelables

Objectifs d'ENGIE d'ici 2030

4 Twh de **Biométhane** en France

4 GW de capacités de production d'**H_2 vert**

700 km de réseaux de **transport d'H_2**

>100 stations de **ravitaillement en H_2**

1er site de production à grande échelle d'hydrogène

Yuri

- Fourniture d'H_2 pour la production d'ammoniac vert
- Création d'un hub H_2 local
- Capacité d'électrolyse jusqu'à 1,6 GW en 2030



2021 : décision d'investissement

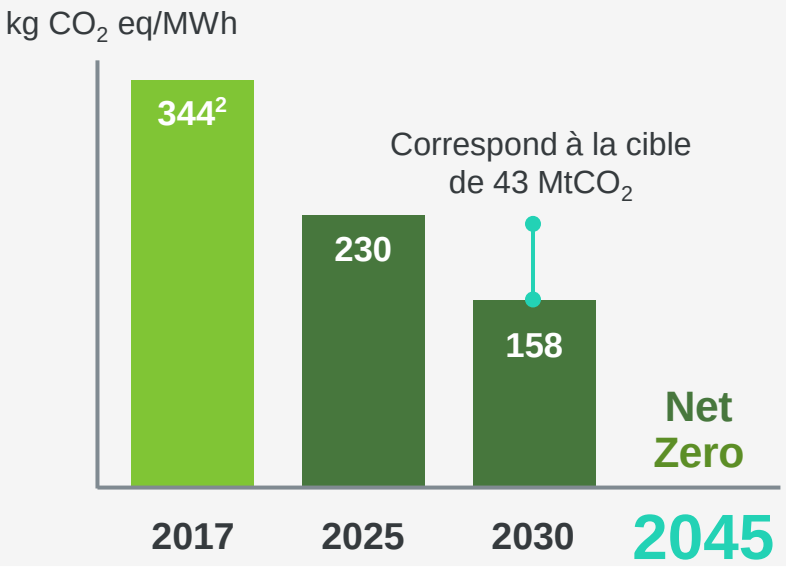
2023 : mise en service d'un premier électrolyseur de 10 MW alimenté par 18 MW de photovoltaïques sur site et de batteries

Portefeuille de projets : 8 GW de capacités de production d'H_2 vert

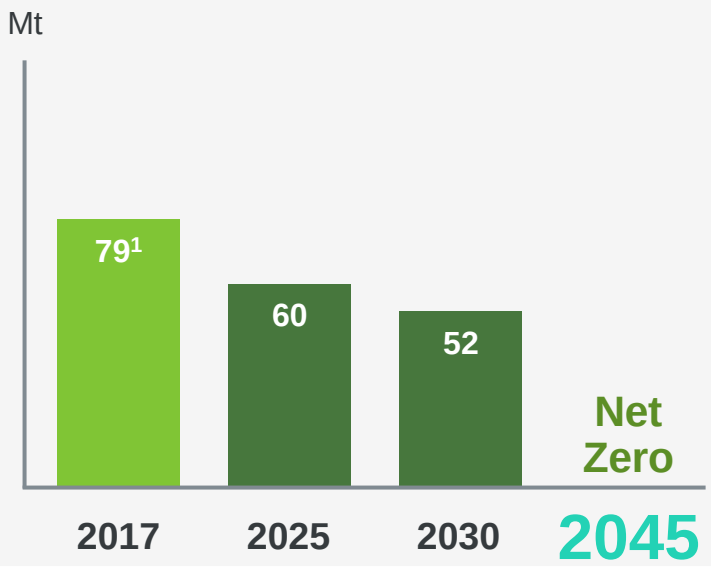
© ENGIE 2021

ENGIE s'engage pour l'objectif « Net Zéro Carbone » d'ici 2045 sur l'ensemble de ses émissions directes et indirectes[1]

Intensité Carbone
de la production d'énergie



Emissions de gaz à effet de serre
par les produits vendus



Une trajectoire « *well below 2° C* »[3] en cours de certification par « Science Based Target »

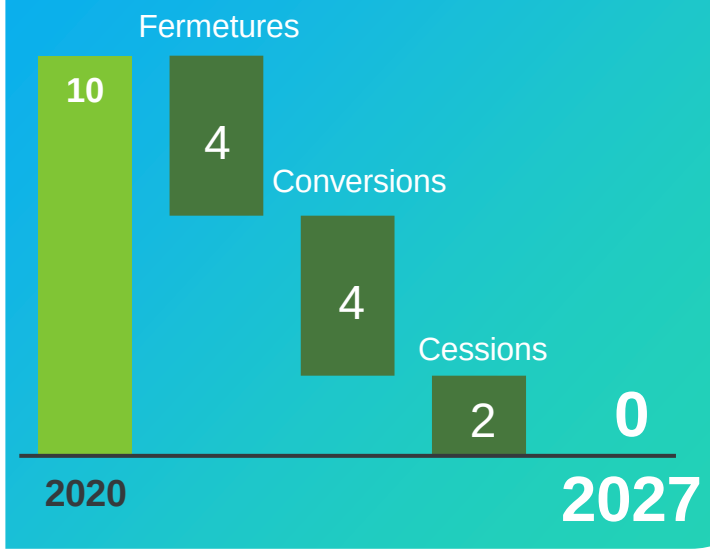
1. ENGIE s'engage pour l'objectif « net zéro carbone » d'ici 2045 sur ses 3 scopes
2. 2017 étant la référence pour la trajectoire à 2° C à 2030 pour laquelle nous sommes certifiés SBT
3. Bien en deça de 2°C

© ENGIE 2021

Un plan de sortie de la production d'électricité au charbon réaffirmé, en faveur d'une transition juste

Parc de centrales au charbon du Groupe

centrales[1]



L'exemple du Chili

2018 : 1,9 GW
(60% charbon)

2 GW
Renouvelables

0,8 GW
Fermeture production charbon

0,7 GW
Conversion

2025 : 3,4 GW
(60% renouvelables)

Sortie définitive du charbon en 2025 pour l'Europe et 2027 dans le monde



1. Scénario de base de sortie du charbon

© ENGIE 2021

ENGIE s’engage comme leader de la responsabilité sociale

L'engagement et le talent des collaborateurs sont des atouts essentiels d'ENGIE

- ENGIE donne la priorité aux personnes: protection, égalité, développement, engagement
- Des collaborateurs engagés derrière notre Raison d’être

Une culture de la performance à renforcer

- Une exécution ciblée grâce à des indicateurs clés de performance industriels
- Une responsabilité accrue
- Rémunérations alignées sur des critères financiers et ESG



ENGIE &Me — What do you think?

83%
se disent engagés
(+3 pts par rapport à 2019)

90%
sont fiers de travailler pour ENGIE
(+10 pts par rapport à 2019)

800,000 CVs
en 2020

Source: enquête ENGIE&Me 2020 - Panel : 70000 réponses (soit 53% de salariés)

© ENGIE 2021

Perspectives financières à 2023

Croissance du résultat net soutenue par les investissements et les améliorations de performance

ENGIE 2021

Objectif **RNRpg**
2,3 Md€ à **2,5 Md€**

Objectif 2021 confirmé
Contribution totale de 'BRIGHT'

New ENGIE 2023

Objectif **RNRpg**[1]
2,7 Md€ à **2,9 Md€**

Hypothèse principale
Sans contribution de 'BRIGHT' en 2023

Politique de dividende : ratio de distribution de 65-75%
Introduction d'un dividende plancher de 0,65 €/action sur 2021-2023

Engagement maintenu pour une notation de crédit "Strong investment grade"

1. Principales hypothèses pour ces objectifs et indications : température moyenne en France, répercussion complète des coûts d'approvisionnement sur les tarifs régulés du gaz en France, absence de changement substantiel de réglementation ou de l'environnement macro-économique, absence de changement comptable significatif, prix de commodités sur les conditions de marchés au 31 décembre 2020, cours de change moyens au 31/12/2020 : €/$: 1,23 pour 2021 , 1,25 pour 2022, 1,26 pour 2023; €/BRL : 6,27 pour 2021-2023, absence de nouvelles mesures de confinement majeur et d'un assouplissement progressif des mesures de restriction au cours de 2021.

© ENGIE 2021

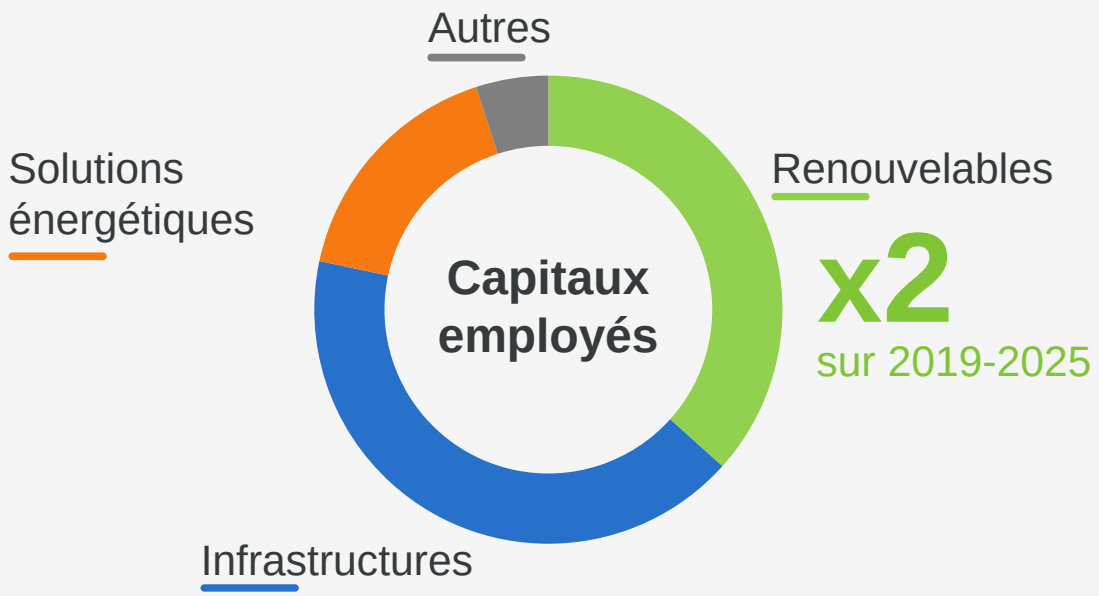
Une évolution significative de notre portefeuille d'activités d'ici 2025

ENGIE post Bright

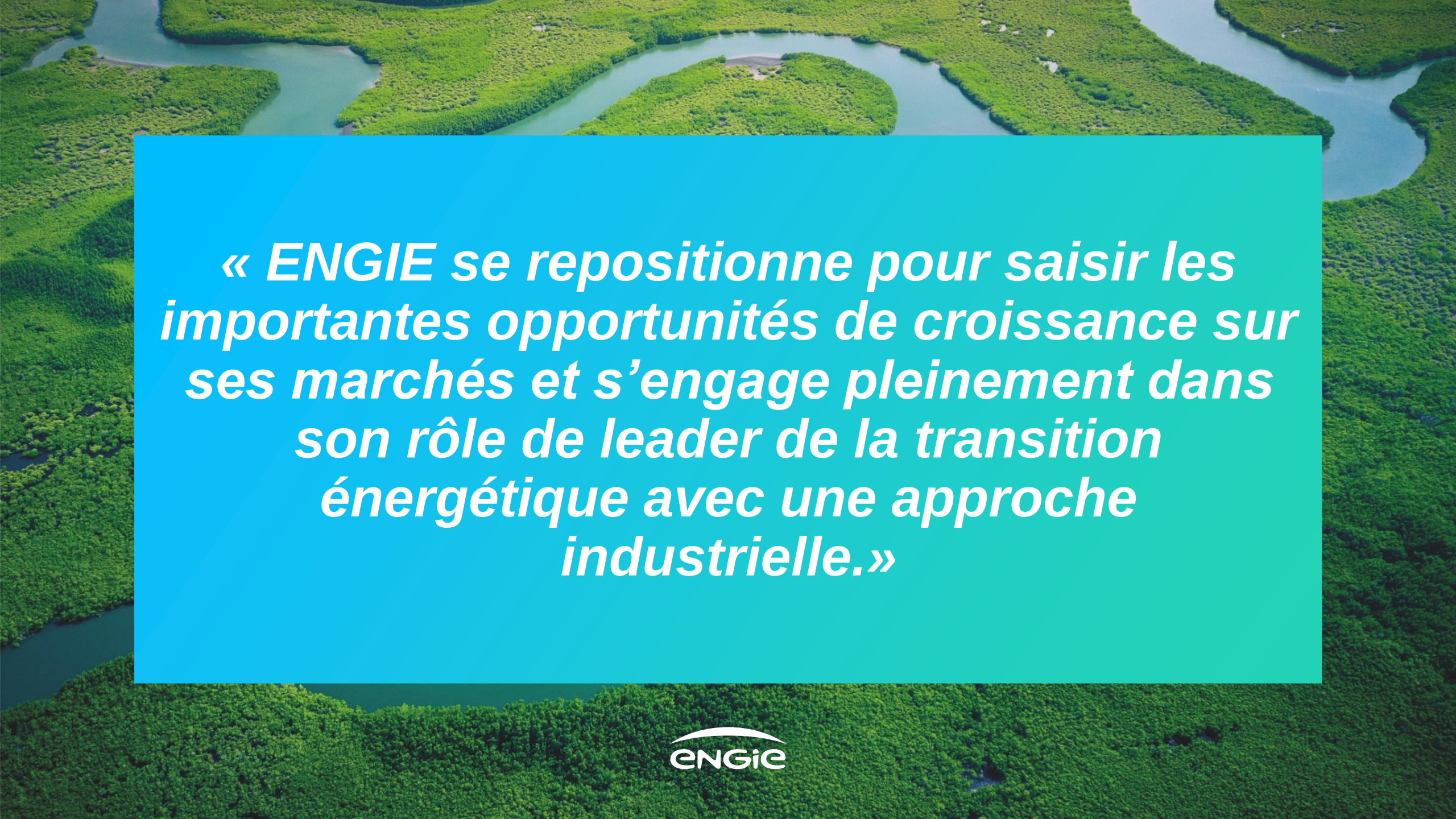
Ambition de croissance annuelle moyenne du RNRpg :

"high single digit"

New ENGIE 2025



© ENGIE 2021



« ENGIE se repositionne pour saisir les importantes opportunités de croissance sur ses marchés et s'engage pleinement dans son rôle de leader de la transition énergétique avec une approche industrielle.»

Notre stratégie en action – chiffres-clés opérationnels

Net Zéro

2045

sur nos 3 scopes

Accélérer dans les renouvelables

3 à 4 à 6 GW

croissance annuelle moyenne[1]

Infrastructures énergétiques décentralisées

+ 8 GW

d'ici 2025

Simplification

4 GBU

au lieu de 25

Plan de performance

0,6 Md€

de 2021 à 2023

Production d'H_2 vert

4 GW

en 2030

1. 3 GW: 2019-2021, 4 GW: 2022-2025, 6 GW: 2026-2030

© ENGIE 2021

ENGIE est un **acteur mondial de l'énergie,**
centré sur les
Renouvelables
et les **Infrastructures**,
soutenant
la **décarbonation**
de ses **clients**

Nous **construisons** aujourd'hui les **systèmes énergétiques bas carbone** de demain





Résultats 2020 et perspectives

Judith HARTMANN

Directrice Générale Adjointe, en charge des Finances, de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise et des Achats

Dynamique soutenue dans la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques en 2020

Simplification du Groupe

- **Cession de 29,9 % de nos parts dans SUEZ** pour 3,4 Md€
- Lancement de **revues stratégiques** pour une part significative des **Solutions Clients** et pour **GTT**

Mix d'activités amélioré

- **4,0 Md€** d'investissements(1) pour les **projets de croissance**
- Accélération dans les renouvelables

(1) Net de l'impact des cessions dans le cadre du schéma DBSO (*Develop, Build, Share & Operate*) et des financements *tax equity* reçus

© ENGIE 2021

Des résultats conformes avec les prévisions, malgré une année impactée par la crise

Structure financière robuste

- Niveau de trésorerie élevé de **13,3 Md€ à fin 2020**

RNRpg : conforme avec les prévisions

- Résultat Net Récurrent part du Groupe de **1,7 Md€**

Dividende proposé : 0,53 € / action (75 % du RNRpg 2020)

© ENGIE 2021

Des résultats 2020 marqués par les impacts de la crise sanitaire, et les températures élevées en France

Résultats 2020	Md€	Variation organique
Chiffre d'affaires	55,8	-5,7 %
EBIT	4,6	-16,4 %
Résultat Net Récurrent part du Groupe	1,7	-34,3 %
Résultat Net part du Groupe	-1,5	-

Covid-19

- **Impact négatif sur l'EBIT de 1,2 Md€,** principalement sur les **Solutions Clients** au 2nd trimestre
- Forte reprise constatée au 2nd semestre

Taux de change et températures en France

- **Impact négatif des taux de change de 0,3 Md€** sur l'EBIT
- **Impact négatif des températures** en France **de 0,16 Md€** sur l'EBIT

Principaux éléments non récurrents

- **Dépréciation des actifs nucléaires pour 2,9 Md€**
- **Plus value de cession de 1,7 Md€** relative à la cession de 29,9 % de nos parts dans Suez

© ENGIE 2021

Une évolution contrastée des résultats opérationnels

EBIT, évolution organique

Renouvelables	**+10,8 %**
Infrastructures	**-14,0 %**
Solutions Clients	**-57,6 %**
Thermique	**+1,4 %**
Supply	**-65,5 %**
Nucléaire	**+64,7 %**

- **Renouvelables** : bonne performance liée aux **mises en service** et aux activités **éoliennes et hydrauliques**
- Impact significatif de la crise de la **Covid-19** sur les **Solutions Clients** et les ventes d'énergie (***Supply***)
- **Thermique** : résilience grâce à une bonne performance des **actifs européens**
- **Nucléaire** : forte croissance liée à une **baisse des coûts d'exploitation** et des **prix captés plus élevés**

© ENGIE 2021

Une structure financière solide

Dette nette financière
au 31 décembre 2020

22,5 Md€

(25,9 Md€ fin 2019)

Liquidités
au 31 décembre 2020

23,0 Md€

(20,6 Md€ fin 2019)

Coût moyen de la dette brute

2,38 %

(2,70 % en 2019)

Dont **13,3** Md€ de trésorerie

(10,8 Md€ fin 2019)



© ENGIE 2021

Une création de valeur partagée

Actionnaires

0,53 € / action[(1)]

Dividendes
Soit 75 % du RNRpg 2020

Collaborateurs

11,8 Md€

Rémunérations
et charges sociales

Entreprises

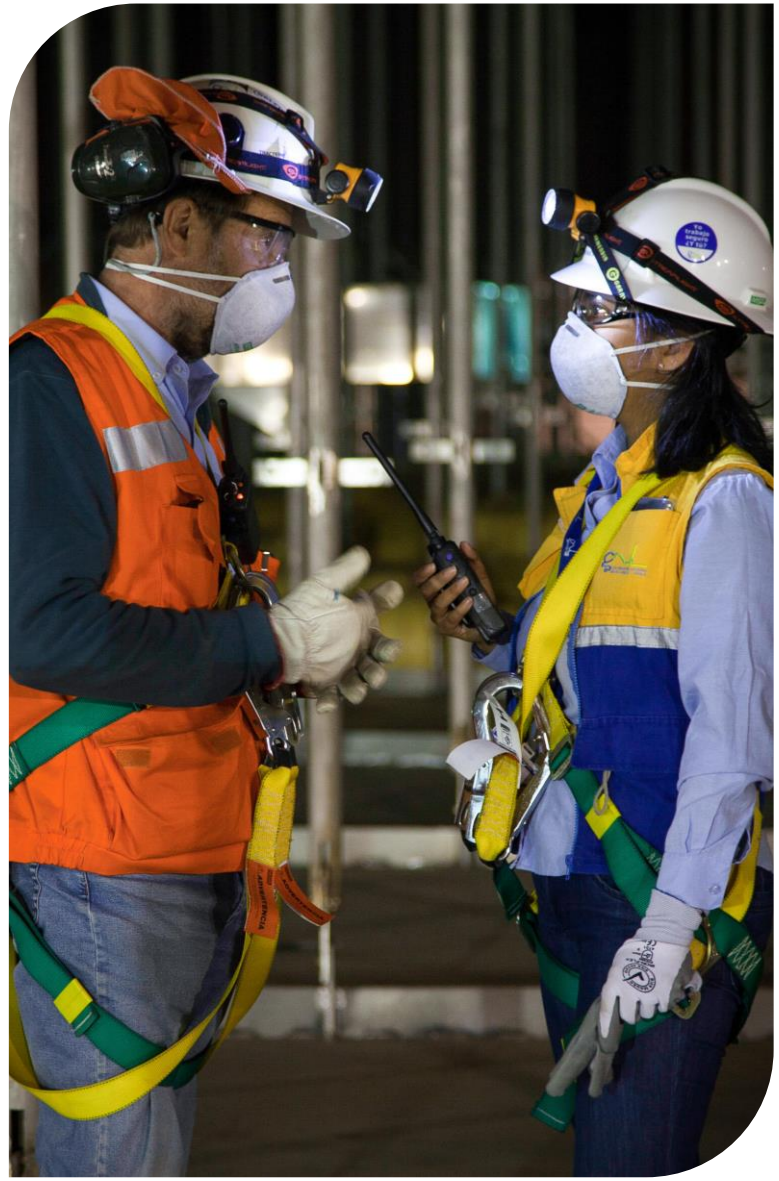
35 Md€

Achats

Etats et collectivités

1,8 Md€

Impôts & Taxes



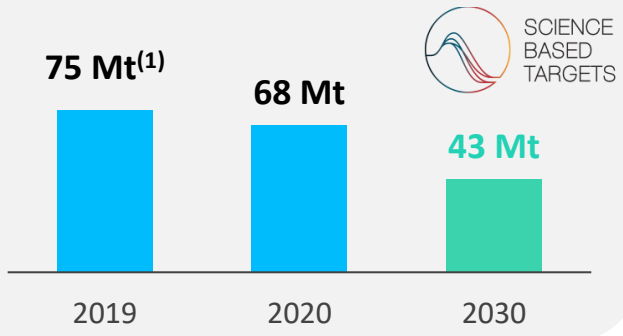
(1) Proposition soumise à l'Assemblée Générale du 20 mai 2021

© ENGIE 2021

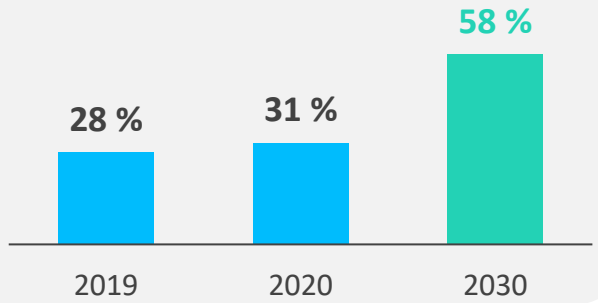
LA RSE : facteur clé de succès et levier de création de valeur

3 objectifs clés

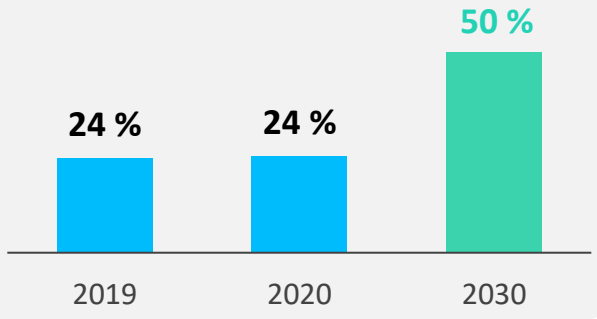
Émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'énergie



Part d'énergies renouvelables



Part de femmes dans le management



(1) chiffre 2019 proforma excluant les émissions liées aux gaz sidérurgiques

Un engagement et une performance reconnus à l'externe

SAM · V.E vigeo eiris · CDP Climate 2020 · CDP Water 2020 · MSCI · SUSTAINALYTICS · ecovadis

© ENGIE 2021

Forte croissance au Q1 2021, guidance 2021 réaffirmée

Résultats Q1

EBIT Q1 2021 :
2,1 Md€,
+ 10 % organique

Forte génération de cash flow opérationnels :
1,7 Md€

Dette nette stable :
22,5 Md€

Guidance 2021 réaffirmée

Fourchette indicative EBIT :
5,2-5,6 Md€

Fourchette guidance RNRpg :
2,3-2,5 Md€

Dividende :
Ratio de distribution inchangé
entre 65 et 75 % du RNRpg

Notation Crédit :
“Strong investment grade” rating

© ENGIE 2021

Perspectives moyen terme[1]

Fourchette indicative EBIT 2023 :

5,7-6,1 Md€

Fourchette guidance RNRpg 2023 :

2,7-2,9 Md€

Notation Crédit :

“Strong investment grade” rating

Dividende :

Ratio de distribution

entre 65 et 75 % du RNRpg

Introduction d’un dividende plancher | **0,65 €** par action

[1] Ces objectifs et ces indications reposent sur des hypothèses de température moyenne en France pour 2021, de répercussion complète des coûts d’approvisionnement sur les tarifs régulés du gaz en France, d’absence de changement substantiel de réglementation ou de l’environnement macro-économique, d’absence de changement comptable significatif, de prix de commodités sur les conditions de marché au 31 décembre 2020, de cours de change moyens pour 2021 : €/$: 1,23 ; €/BRL : 6,27; jusqu'à 0.1 Md€ d'effet dilutif sur l’EBIT provenant de cessions pour environ 2 milliards d'euros venant en plus des transactions déjà signées. Ces prévisions sont basées sur l’absence de nouvelles mesures de confinement majeur et d’un assouplissement progressif des mesures de restriction au cours de 2021.

© ENGIE 2021



Compte rendu des commissaires aux comptes

Intervention des Commissaires aux comptes

RAPPORTS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

- **Rapport sur les comptes consolidés** (Résolution 2)
- **Rapport sur les comptes annuels** (Résolution 1)
- **Rapport spécial sur les conventions réglementées** (Résolution 4)

Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- **Rapports sur les opérations sur le capital** (Résolutions 16 à 19)

© ENGIE 2021



Gouvernance

Jean-Pierre CLAMADIEU

Président du Conseil d'Administration

Une activité intense du Conseil en 2020

1 Président (indépendant)



Jean-Pierre Clamadieu

5 Administrateurs indépendants



Fabrice Brégier



Françoise Malrieu



Ross McInnes



Marie-José Nadeau



Lord Ricketts of Shortlands

13 membres

40 %[1] de femmes

67 %[2] d'administrateurs indépendants

16 réunions

98 % de participation

1 Administratrice représentante de l'État (nommée par arrêté)



Isabelle Bui

2 Administrateurs proposés par l'État



Patrice Durand



Mari-Noëlle Jégo-Laveissière

3 Administrateurs représentant les salariés



Christophe Agogué



Alain Beullier



Philippe Lepage

1 Administrateur représentant les salariés actionnaires



Christophe Aubert

[1] Pour l'appréciation de la proportion de femmes et d'hommes au sein des Conseils d'Administration, la loi prévoit que les Administrateurs représentant les salariés qui ne sont pas élus par l'Assemblée Générale, ne sont pas pris en compte

[2] Pour l'appréciation de la proportion d'indépendants au sein du Conseil d'Administration, le Code Afep-Medef prévoit que les administrateurs représentant les salariés ou les salariés actionnaires ne sont pas pris en compte

© ENGIE 2021

Nomination de Stéphanie Besnier en qualité d'administratrice représentante de l'État nommée par arrêté



Stéphanie Besnier

44 ans
Nationalité française

- Ecole polytechnique
- Corps des Ponts
- DEA analyse et politique économiques
- Certifiée IFA

- **Depuis le 1er mai 2021**
 Directrice générale adjointe de l'Agence des Participations de l'Etat

- **De 2018 à 2021**
 Wendel, Directrice associée co-responsable de l'activité d'investissement Europe et en charge des investissements venture et late stage

- **De 2007 à 2018**
 Wendel, Chargée d'affaires, puis Directrice d'investissement (2010), Directrice (2014), Directrice senior (2016)

- **De 2004 à 2007**
 Ministère des finances, Direction du Trésor, Chargée d'affaires entreprises du secteur ferroviaire à l'Agence des Participations de l'Etat

- **De 2003 à 2004**
 Ministère des finances, Direction du Trésor, Adjointe au chef du bureau Affaires Multilatérales sur les sujets Amérique Latine

© ENGIE 2021

Amélioration du fonctionnement du Conseil

Aspects positifs

- Décisions importantes prises dans un environnement complexe
- Indépendance du Conseil et de son Président
- Qualité de l'information
- Taux d'assiduité en hausse

Focus pour 2021

- Mise en œuvre de la stratégie
- Création de valeur financière et extra-financière
- Confidentialité
- Poursuite de la collaboration dynamique et positive entre le DG, le Comité exécutif et le Conseil d'administration

(1) Pour l'appréciation de la proportion de femmes et d'hommes au sein des Conseils d'Administration, la loi prévoit que les Administrateurs représentant les salariés qui ne sont pas élus par l'Assemblée Générale, ne sont pas pris en compte
(2) Pour l'appréciation de la proportion d'indépendants au sein du Conseil d'Administration, le Code Afep-Medef prévoit que les administrateurs représentant les salariés ou les salariés actionnaires ne sont pas pris en compte

© ENGIE 2021

Une implication forte des comités

Comité d'Audit

Présidente
Marie-José Nadeau

(3) (2)

(7 réunions)

+ 2 communes avec le CSIT [2]

100 %
de participation

75 %
d'indépendants[1]



Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance

Présidente
Françoise Malrieu

(2) (3)

(11 réunions)

100 %
de participation

75 %
d'indépendants[1]



Comité pour l'Ethique, L'Environnement et le développement durable

Président
Ross McInnes

(2) (2)

(4 réunions)

100 %
de participation

67 %
d'indépendants[1]



Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies

Président
Jean-Pierre Clamadieu

(2) (4)

(6 réunions)

+ 2 communes avec le CAudit [2]

96 %
de participation

60 %
d'indépendants[1]



[1] Conformément au Code Afep-Medef, les administrateurs représentant les salariés ou les salariés actionnaires ne sont pas pris en compte pour déterminer la proportion d'indépendants au sein du Conseil et des Comités

[2] Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies

© ENGIE 2021

Ordre du jour

16 résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes, affectation du résultat et fixation du montant du dividende, rachat d'actions, formalités légales

Résolution sur les conventions réglementées

- Une résolution sur l'ensemble des autres conventions déjà approuvées antérieurement et s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2020

Résolutions liées à la Gouvernance

- Nomination de Catherine MacGregor en tant qu'administratrice pour une durée de quatre ans (soit jusqu'à l'issue de l'AG de 2025 statuant sur les comptes 2024)
- Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (une résolution pour chaque candidat)

Résolutions sur le « Say on Pay »

- 4 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)

4 résolutions extraordinaires

Actionnariat salarié

- 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (PEE et actionnariat salarié international)

- Rémunération long-terme : 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)

© ENGIE 2021

Ordre du jour

16 résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes, affectation du résultat et fixation du montant du dividende, rachat d'actions, formalités légales

Résolution sur les conventions réglementées

- Une résolution sur l'ensemble des autres conventions déjà approuvées antérieurement et s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2020

Résolutions liées à la Gouvernance

- Nomination de Catherine MacGregor en tant qu'administratrice pour une durée de quatre ans (soit jusqu'à l'issue de l'AG de 2025 statuant sur les comptes 2024)
- Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (une résolution pour chaque candidat)

Résolutions sur le « Say on Pay »

- 4 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)

4 résolutions extraordinaires

Actionnariat salarié

- 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (PEE et actionnariat salarié international)

- Rémunération long-terme : 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)

© ENGIE 2021

Ordre du jour

16 résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes, affectation du résultat et fixation du montant du dividende, rachat d'actions, formalités légales

Résolution sur les conventions réglementées

- Une résolution sur l'ensemble des autres conventions déjà approuvées antérieurement et s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2020

Résolutions liées à la Gouvernance

- Nomination de Catherine MacGregor en tant qu'administratrice pour une durée de quatre ans (soit jusqu'à l'issue de l'AG de 2025 statuant sur les comptes 2024)
- Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (une résolution pour chaque candidat)

Résolutions sur le « Say on Pay »

- 4 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)

4 résolutions extraordinaires

Actionnariat salarié

- 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (PEE et actionnariat salarié international)

- Rémunération long-terme : 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)

© ENGIE 2021

Nomination de Catherine MacGregor en qualité d'administratrice



Catherine MacGregor

48 ans
Nationalité française

- Ecole Centrale Paris
- Titres détenus : 15 000
- Directrice Générale

Depuis Janvier 2021
Directrice Générale ENGIE

De 2019 à 2020
Technip Energies, Présidente, membre du comité exécutif du Groupe TechnipFMC

De 2017 à 2019
Schlumberger, Présidente de l'activité forages

De 2013 à 2016
Schlumberger, Présidente Europe & Afrique

De 2007 à 2013
Schlumberger, divers postes d'envergure mondiale, en qualité de DRH Groupe ou à la tête d'activités stratégiques

De 1995 à 2007
Schlumberger, diverses fonctions à responsabilité

© ENGIE 2021

Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires



Jacinthe Delage

Candidate FCPE Link France

44 ans
Nationalité française

- ESSEC
- Titres détenus : 353 + 640 (FCPE)
- Responsable juridique (ENGIE RESEAUX)
- Compétences :
 - Droit (énergie, environnement, partenariats public-privé, marchés publics, concurrence)
 - Ethique (compliance)
 - Représentation et négociation



Steven Lambert

Candidat FCPE Link International

47 ans
Nationalité belge

- Sciences économiques et commerciales
- Titres détenus : 1150 + 23 (FCPE) + 163 free shares
- Cadre commercial & marketing (ENGIE BENELUX)
- Compétences :
 - Energie – Services
 - Business management
 - Plusieurs mandats politiques locaux & divers mandats syndicaux en Belgique

© ENGIE 2021

Ordre du jour

16 résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes, affectation du résultat et fixation du montant du dividende, rachat d'actions, formalités légales

Résolution sur les conventions réglementées

- Une résolution sur l'ensemble des autres conventions déjà approuvées antérieurement et s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2020

Résolutions liées à la Gouvernance

- Nomination de Catherine MacGregor en tant qu'administratrice pour une durée de quatre ans (soit jusqu'à l'issue de l'AG de 2025 statuant sur les comptes 2024)
- Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (une résolution pour chaque candidat)

Résolutions sur le « Say on Pay »

- 4 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)

4 résolutions extraordinaires

Actionnariat salarié

- 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (PEE et actionnariat salarié international)

- Rémunération long-terme : 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)

© ENGIE 2021



Rémunérations

Françoise Malrieu

Présidente du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance

Rémunérations des mandataires sociaux

Résolutions *Say on pay ex post*

- **Neuvième Résolution**
 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2020, ou attribuée au titre du même exercice
- **Dixième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration
- **Onzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Isabelle Kocher, Directrice Générale au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020, ou attribués au titre de la même période
- **Douzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Claire Waysand, Directrice Générale au cours de la période du 24 février au 31 décembre 2020, ou attribués au titre de la même période

Résolutions *Say on pay ex ante*

- **Treizième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs
- **Quatorzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration
- **Quinzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

© ENGIE 2021

Rémunérations des mandataires sociaux

Résolutions *Say on pay ex post*

- **Neuvième Résolution**
 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2020, ou attribuée au titre du même exercice
- **Dixième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration
- **Onzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Isabelle Kocher, Directrice Générale au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020, ou attribués au titre de la même période
- **Douzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Claire Waysand, Directrice Générale au cours de la période du 24 février au 31 décembre 2020, ou attribués au titre de la même période

Résolutions *Say on pay ex ante*

- **Treizième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs
- **Quatorzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration
- **Quinzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

© ENGIE 2021

Rémunérations des mandataires sociaux

Résolutions *Say on pay ex post*

- **Neuvième Résolution**
 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2020, ou attribuée au titre du même exercice
- **Dixième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration
- **Onzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Isabelle Kocher, Directrice Générale au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020, ou attribués au titre de la même période
- **Douzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Claire Waysand, Directrice Générale au cours de la période du 24 février au 31 décembre 2020, ou attribués au titre de la même période

Résolutions *Say on pay ex ante*

- **Treizième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs
- **Quatorzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration
- **Quinzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

© ENGIE 2021

Rémunérations des mandataires sociaux

Résolutions *Say on pay ex post*

- **Neuvième Résolution**
 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2020, ou attribuée au titre du même exercice
- **Dixième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration
- **Onzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Isabelle Kocher, Directrice Générale au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020, ou attribués au titre de la même période
- **Douzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Claire Waysand, Directrice Générale au cours de la période du 24 février au 31 décembre 2020, ou attribués au titre de la même période

Résolutions *Say on pay ex ante*

- **Treizième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs
- **Quatorzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration
- **Quinzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

© ENGIE 2021

Rémunérations des mandataires sociaux

Résolutions *Say on pay ex post*

- **Neuvième Résolution**
 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2020, ou attribuée au titre du même exercice
- **Dixième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration
- **Onzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Isabelle Kocher, Directrice Générale au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020, ou attribués au titre de la même période
- **Douzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Claire Waysand, Directrice Générale au cours de la période du 24 février au 31 décembre 2020, ou attribués au titre de la même période

Résolutions *Say on pay ex ante*

- **Treizième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs
- **Quatorzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration
- **Quinzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

© ENGIE 2021

Rémunération de la Directrice Générale par intérim

Salaire fixe

550 000 € sur 1 an

Claire Waysand a été Directrice Générale du 24 février au 31 décembre 2020

458 333€

Variable annuel

	Pondération	Taux de réussite
RNRpg	50 %	0 %
ROC	25 %	0 %
Dette Nette Economique	25 %	150 %
Critères quantitatifs	**65 %**	**37,5 %**
Critères qualitatifs	**35 %**	**132 %**

Cible (sur une base de 12 mois)	550 000
Taux de réussite	70,58 %
Variable annuel sur 12 mois	388 190
Variable annuel du 24 février au 31 décembre	**323 491**
Gestion de la période d'intérim	**400 000**

723 491€

Actions de performance

60 000 actions de performance

Définitivement acquises en 2024 si les conditions de performance sont réunies, comptant pour chacune 1/3 (RNRpg, ROCE et TSR)

566 400€

© ENGIE 2021

Rémunérations des mandataires sociaux

Résolutions *Say on pay ex post*

- **Neuvième Résolution**
 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2020, ou attribuée au titre du même exercice
- **Dixième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration
- **Onzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Isabelle Kocher, Directrice Générale au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020, ou attribués au titre de la même période
- **Douzième Résolution**
 Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Claire Waysand, Directrice Générale au cours de la période du 24 février au 31 décembre 2020, ou attribués au titre de la même période

Résolutions *Say on pay ex ante*

- **Treizième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs
- **Quatorzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration
- **Quinzième Résolution**
 Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

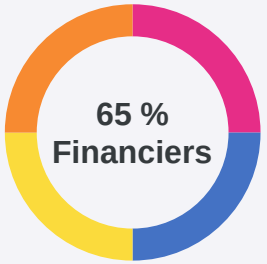
© ENGIE 2021

Politique de rémunération du Directeur Général

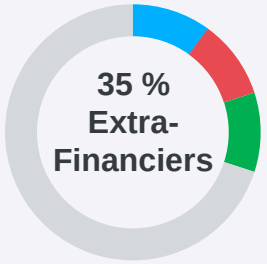
Salaire fixe 1m €

Variable annuel

Cible : 100% du salaire fixe
(maximum : 140%)



- 25 % RNRpg
- 25 % Dette nette économique
- 25 % ROC
- 25 % Free Cash Flow



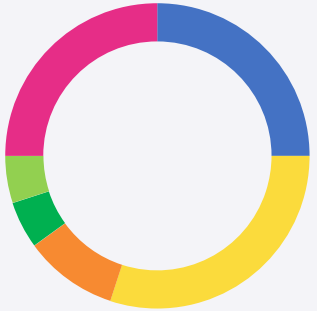
- 10 % émissions de CO_2
- 10 % Taux d'accident
- 10 % Notations RSE
- 70 % Autres objectifs

Rémunération incitative à long terme

120 000 unités de performance

- 25 % RNRpg
- 25 % Total Shareholder Return
- 30 % ROCE
- 10 % Emissions de CO_2
- 5 % Part des femmes dans le management
- 5 % Energies renouvelables

20 % Critères extra-financiers



Régime de retraite complémentaire

Contribution annuelle de l'employeur égale à 25 % de la somme du salaire fixe et du variable annuel versé

Clause de non-concurrence

- 1 an
- L'indemnité de départ et la clause de non-concurrence ne peuvent cumulées, dépasser 2 ans de rémunération *

Indemnités de depart *

Jusqu'à 2 ans de rémunération si les critères de performance liés à la rémunération variable annuelle des 2 années précédentes ont été atteints à au moins 90 %, en moyenne

(*) conformément au code AFEP-MEDEF

© ENGIE 2021

Ordre du jour

16 résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes, affectation du résultat et fixation du montant du dividende, rachat d'actions, formalités légales

Résolution sur les conventions réglementées

- Une résolution sur l'ensemble des autres conventions déjà approuvées antérieurement et s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2020

Résolutions liées à la Gouvernance

- Nomination de Catherine MacGregor en tant qu'administratrice pour une durée de quatre ans (soit jusqu'à l'issue de l'AG de 2025 statuant sur les comptes 2024)
- Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (une résolution pour chaque candidat)

Résolutions sur le « Say on Pay »

- 4 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)

4 résolutions extraordinaires

Actionnariat salarié

- 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (PEE et actionnariat salarié international)

- Rémunération long-terme : 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)

© ENGIE 2021


Questions & Réponses



Résultats du vote

Claire WAYSAND

Directrice générale adjointe en charge du Secrétariat Général, de la Stratégie, de la Recherche & Innovation et de la Communication

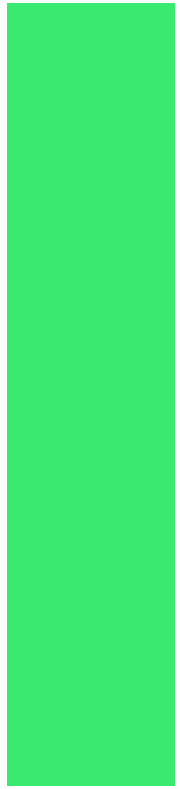
Première résolution

AGO

Comptes annuels de l’exercice 2020

— Cette résolution a pour objet d’approuver les comptes annuels de l’exercice 2020

2 276 077 271
voix exprimées



Pour	Contre	Abstention
99,96 %	0,04 %	-
	861 515	1 304 416

Adoptée

© ENGIE 2021

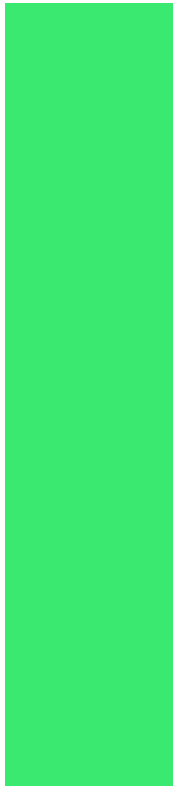
Deuxième résolution

AGO

Comptes consolidés de l’exercice 2020

— Cette résolution a pour objet d’approuver les comptes consolidés de l’exercice 2020

2 276 236 180
voix exprimées



Pour	Contre	Abstention
99,98 %	0,02 %	-
	552 371	1 454 651

Adoptée

© ENGIE 2021

Troisième résolution

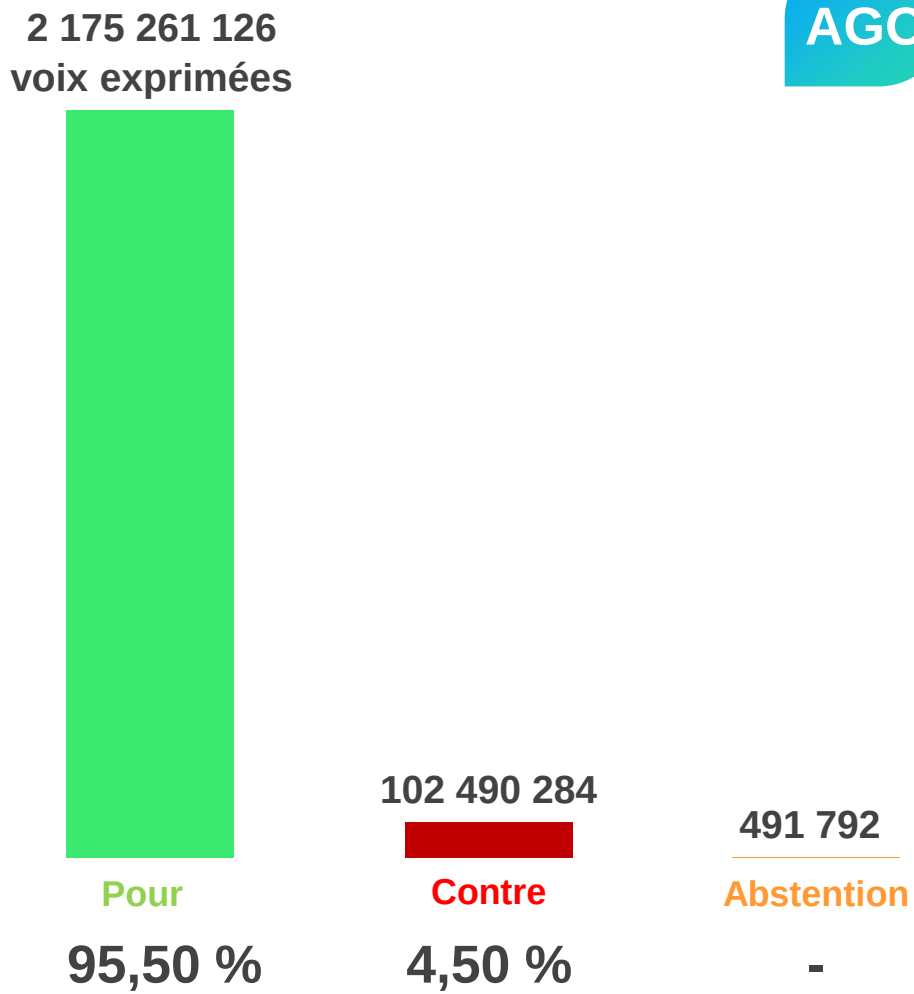
AGO

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2020

— Cette résolution a pour objet (i) de procéder à l'affectation du résultat et (ii) de fixer le dividende à 0,53 euro par action et le dividende majoré attribuable aux 261 035 225 actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au 31/12/2020 à 0,053 euro par action

— Date de détachement du dividende : 24 mai 2021

— Date de mise en paiement du dividende : 26 mai 2021



Adoptée

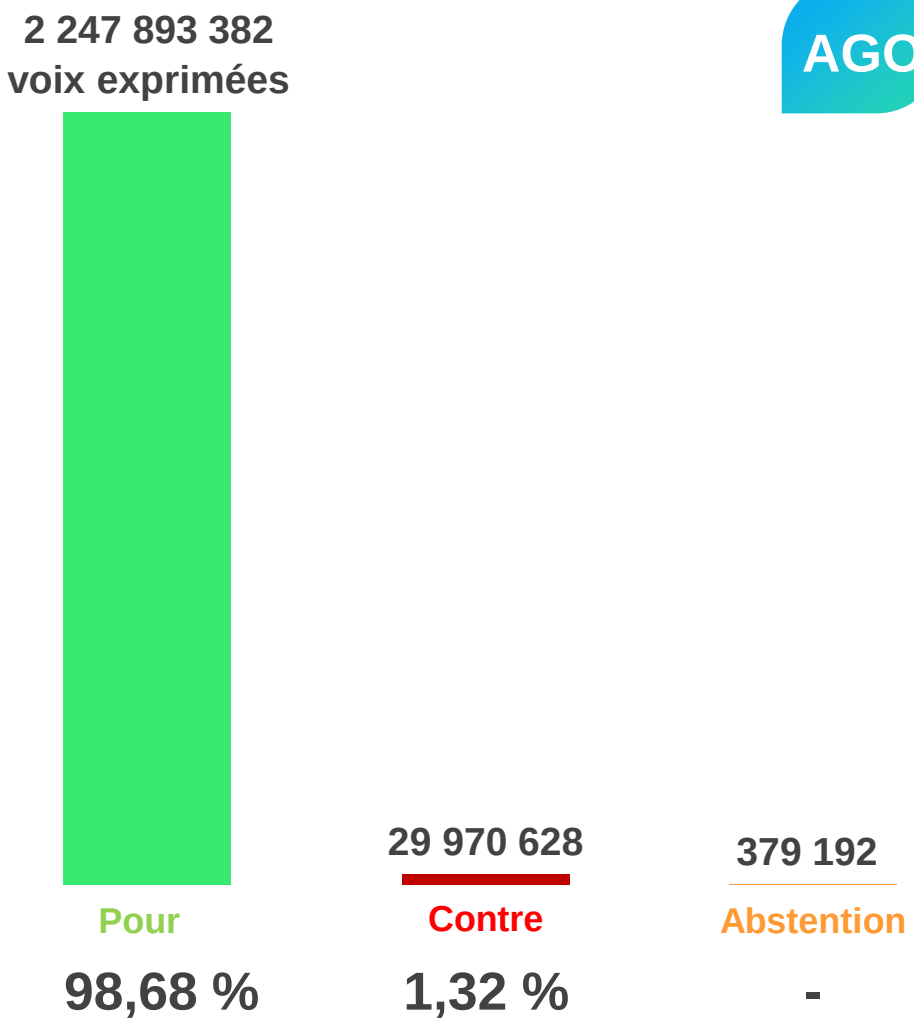
© ENGIE 2021

Quatrième résolution

AGO

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce déjà approuvées antérieurement et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé

— Cette résolution a pour objet de faire approuver par l'Assemblée les termes du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions conclues antérieurement et poursuivant leurs effets en 2020



Adoptée

© ENGIE 2021

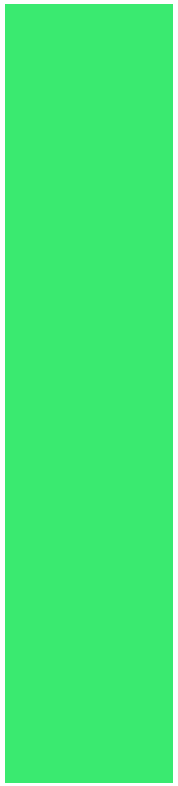
Cinquième résolution

AGO

Renouvellement de l'autorisation d'opérer sur les actions de la Société

- Prix maximum d'achat : 30 euros
- Plafond de détention et de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : 10 % du capital
- Montant cumulé des acquisitions : 7,3 milliards d'euros
- Résolution non utilisable en période d'offre publique visant la Société
- Durée de validité : 18 mois

2 263 887 283
voix exprimées



Pour	Contre	Abstention
99,41 %	0,59 %	-

13 483 674

872 245

Adoptée

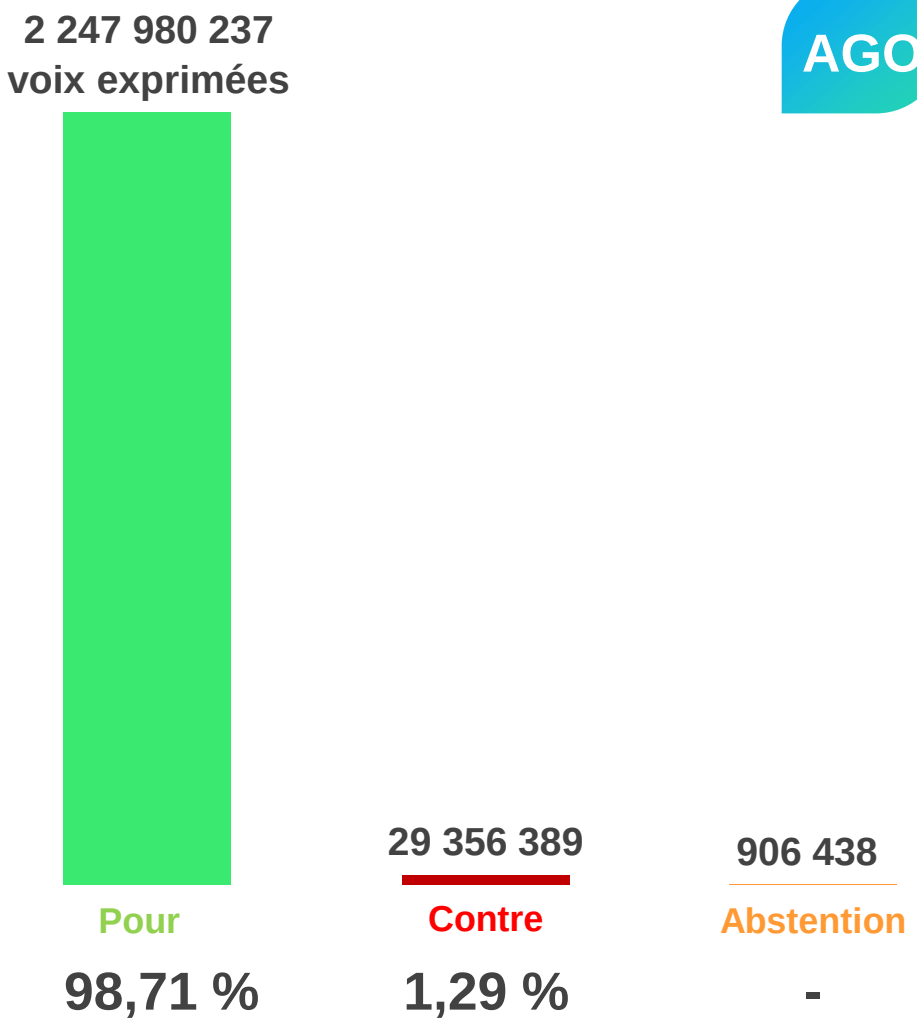
© ENGIE 2021

Sixième résolution

AGO

Nomination de Catherine MacGregor en qualité d'administratrice

— Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024



Adoptée

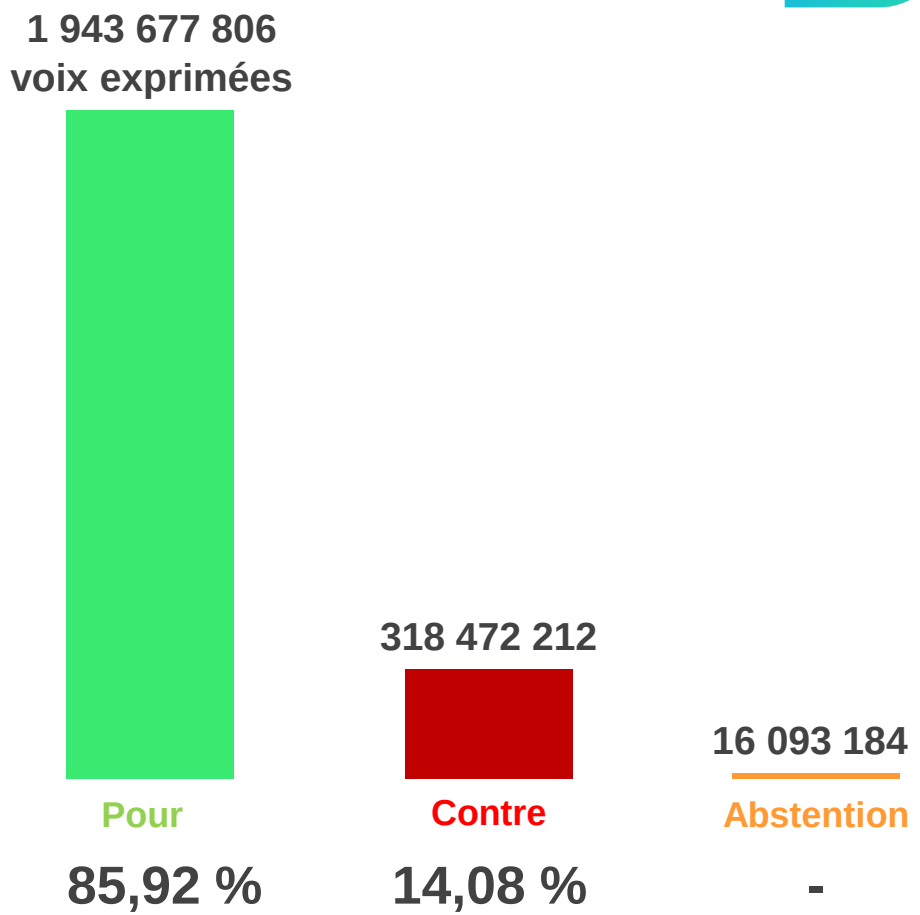
© ENGIE 2021

Septième résolution

AGO

Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (Jacinthe DELAGE)

— Durée du mandat : Assemblée Générale réunie en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024



Elue

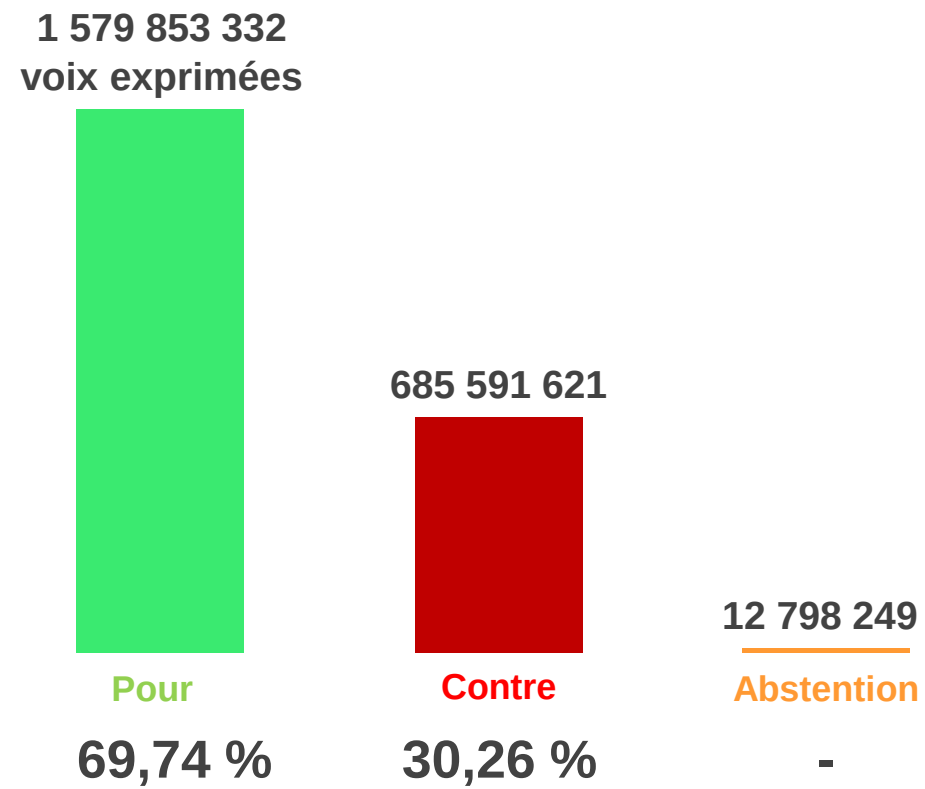
© ENGIE 2021

Huitième résolution

AGO

Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (Steven LAMBERT)

— Durée du mandat : Assemblée Générale réunie en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024



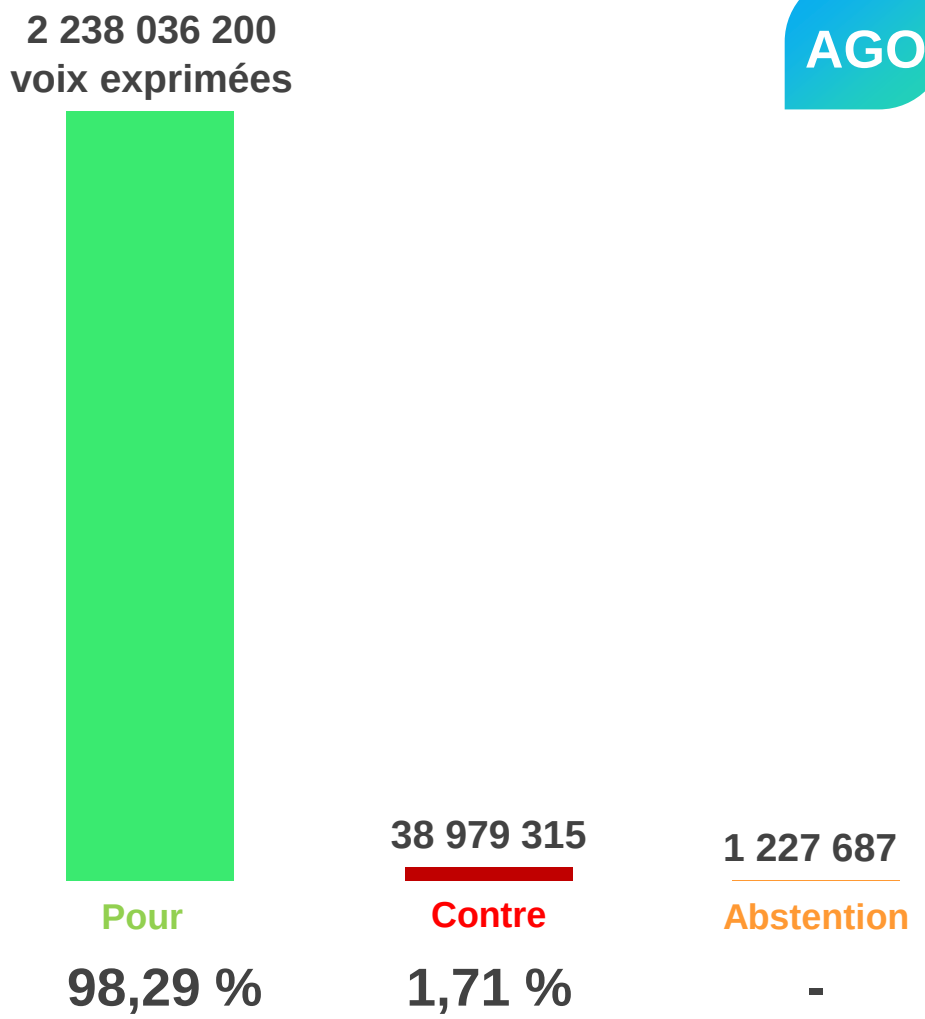
© ENGIE 2021

Neuvième résolution

AGO

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2020 ou attribuée au titre du même exercice et mentionnées à l'article L.22-10-9 du Code de commerce

— Vote ex post sur l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées à raison du mandat aux mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé



Adoptée

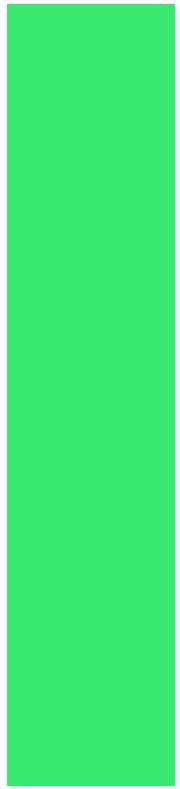
© ENGIE 2021

Dixième résolution

AGO

Approbation de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020 ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

— Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération totale ou avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2020 ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2020, section 4.4



2 274 118 079
voix exprimées

Pour	Contre	Abstention
99,87 %	0,13 %	-
	3 041 452	1 083 671

Adoptée

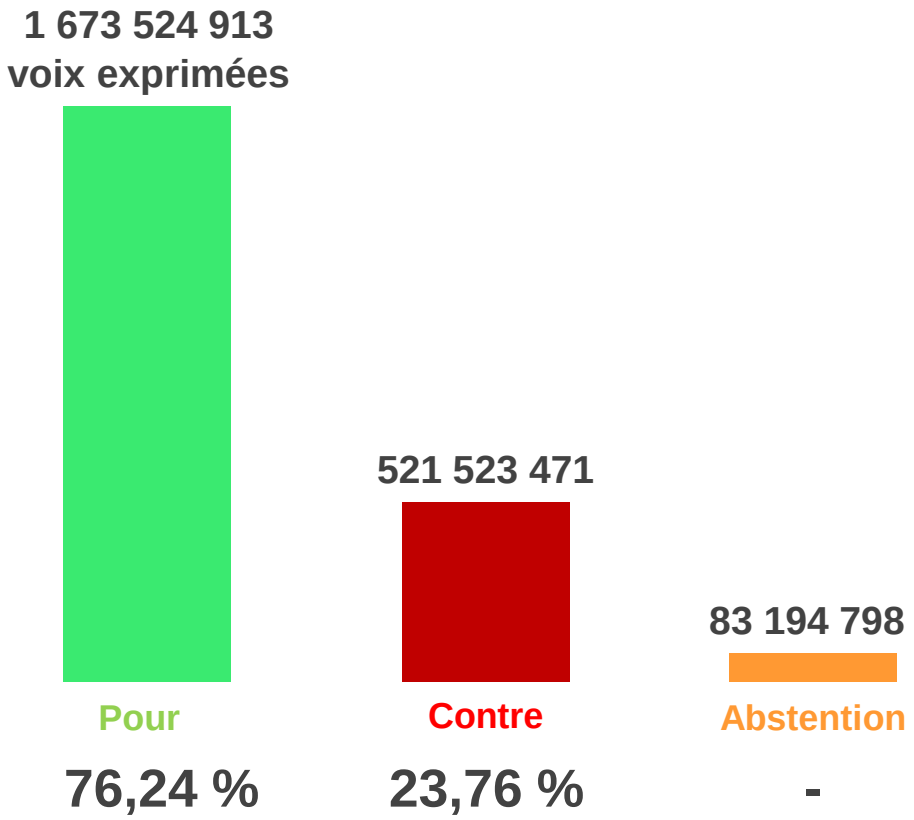
© ENGIE 2021

Onzième résolution

AGO

Approbation de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés à Mme Isabelle Kocher, Directrice Générale au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020 ou attribués au titre de la même période

— Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération totale ou avantages de toute nature versés au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020 ou attribués au titre de la même période à Mme Isabelle Kocher tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2020, section 4.4



Adoptée

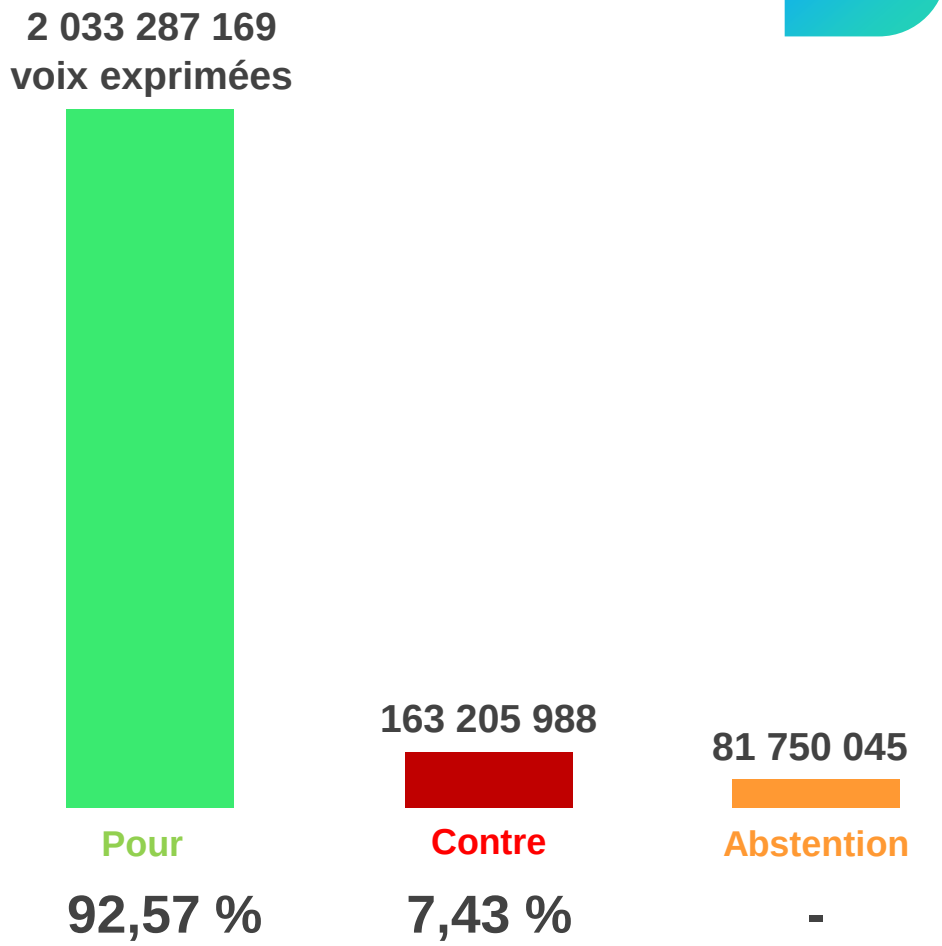
© ENGIE 2021

Douzième résolution

AGO

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés à Mme Claire Waysand, Directrice Générale au cours de la période du 24 février au 31 décembre 2020 ou attribués au titre de la même période

— Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération totale ou avantages de toute nature versés au cours de la période du 1er janvier au 24 février 2020 ou attribués au titre de la même période à Mme Claire Waysand tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2020, section 4.4



Adoptée

© ENGIE 2021

Treizième résolution

AGO

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs

— Il est proposé aux actionnaires d'approuver la politique de rémunération des mandataires sociaux en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, la politique rémunération des administrateurs, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2020 à la Section 4.4



Adoptée

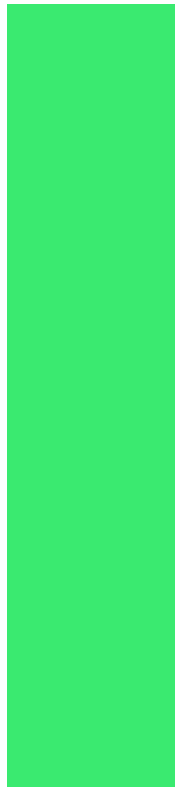
© ENGIE 2021

Quatorzième résolution

AGO

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

— Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2020 à la Section 4.4



2 275 024 215 voix exprimées	2 148 600	1 070 387
Pour	Contre	Abstention
99,91 %	0,09 %	-

Adoptée

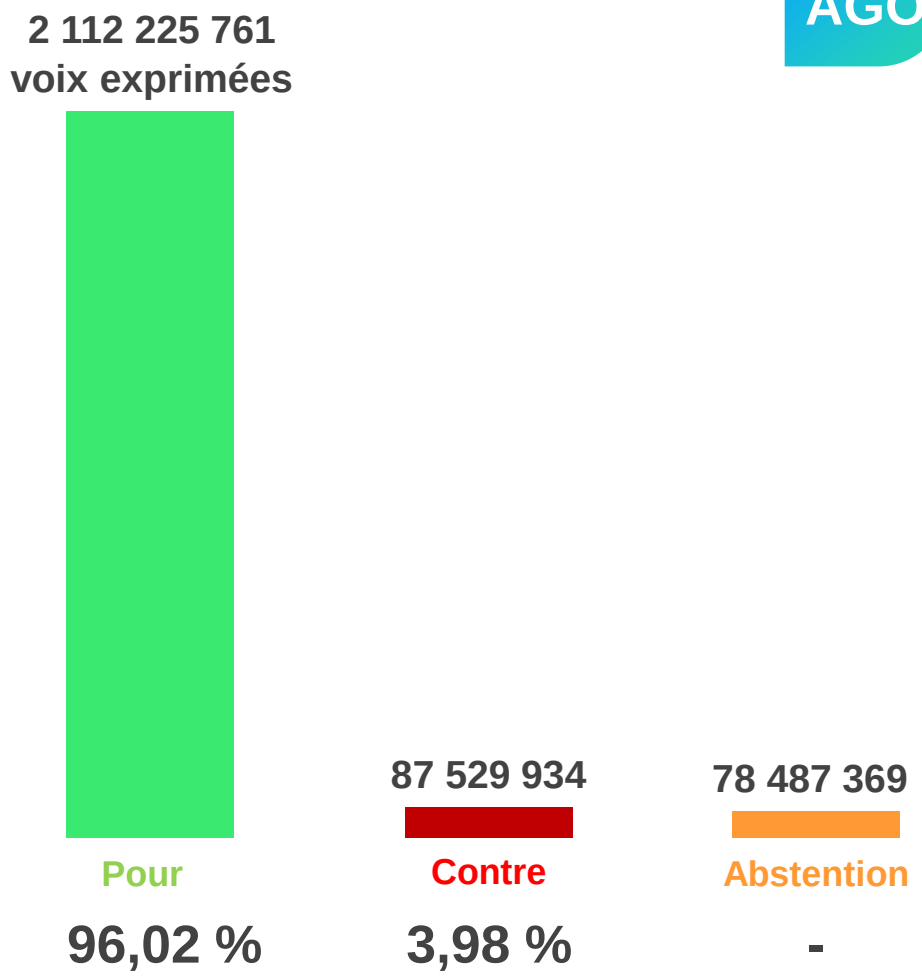
© ENGIE 2021

Quinzième résolution

AGO

Approbation de la politique de rémunération de la Directrice Générale

— Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la politique de rémunération de la Directrice Générale, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2020 à la Section 4.4



Adoptée

© ENGIE 2021

Seizième résolution

AGE

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation de capital social réservée aux salariés adhérents de Plans d'Epargne d'Entreprise du groupe ENGIE

— Montant nominal maximal : 2% du capital social, s'imputant sur le plafond global de 265 millions d'euros visé à la 24ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2020

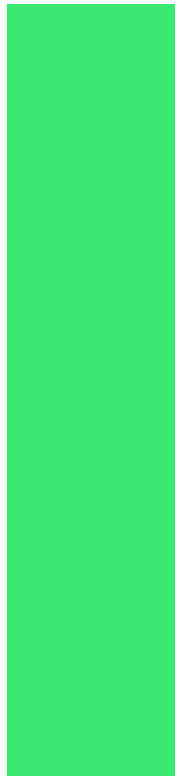
— Plafond global commun aux 16ème et 17ème résolutions : 2% du capital social

— Délégation privant d'effet celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2020 dans sa 27ème résolution

— Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation

— Durée de validité : 26 mois

2 244 932 849
voix exprimées



Pour	Contre	Abstention
98,55 %	1,45 %	-
	33 013 762	201 408

Adoptée

© ENGIE 2021

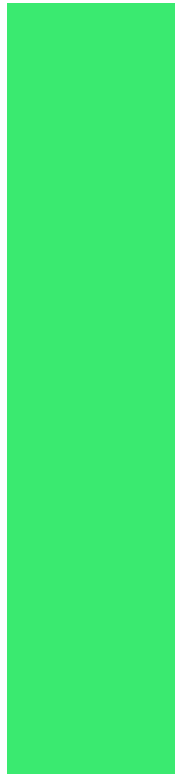
Dix-septième résolution

AGE

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation de capital social réservée réservée à une catégorie de bénéficiaires dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'actionnariat salarié international du groupe ENGIE

- Montant nominal maximal : 2% du capital social, s'imputant sur le plafond global de 265 millions d'euros visé à la 24ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2020
- Plafond global commun aux 16ème et 17ème résolutions : 2% du capital social
- Délégation privant d'effet celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2020 dans sa 28ème résolution
- Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation
- Durée de validité : 18 mois

2 243 197 980
voix exprimées



Pour	Contre	Abstention
98,48 %	1,52 %	-

34 733 266

217 271

Adoptée

© ENGIE 2021

Dix-huitième résolution

AGE

- **Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur d'une part de l'ensemble des salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE) et d'autre part aux salariés participant à un plan d'actionnariat salarié international du groupe ENGIE**

— Montant maximum : 0,75 % du capital social au jour de la décision d'attribution, montant global commun aux 18ème et 19ème résolutions. Ce plafond est assorti d'un sous-plafond annuel de 0,25% du capital social

— Période minimale d'acquisition : 2 ans

— Durée de validité : 38 mois



Adoptée

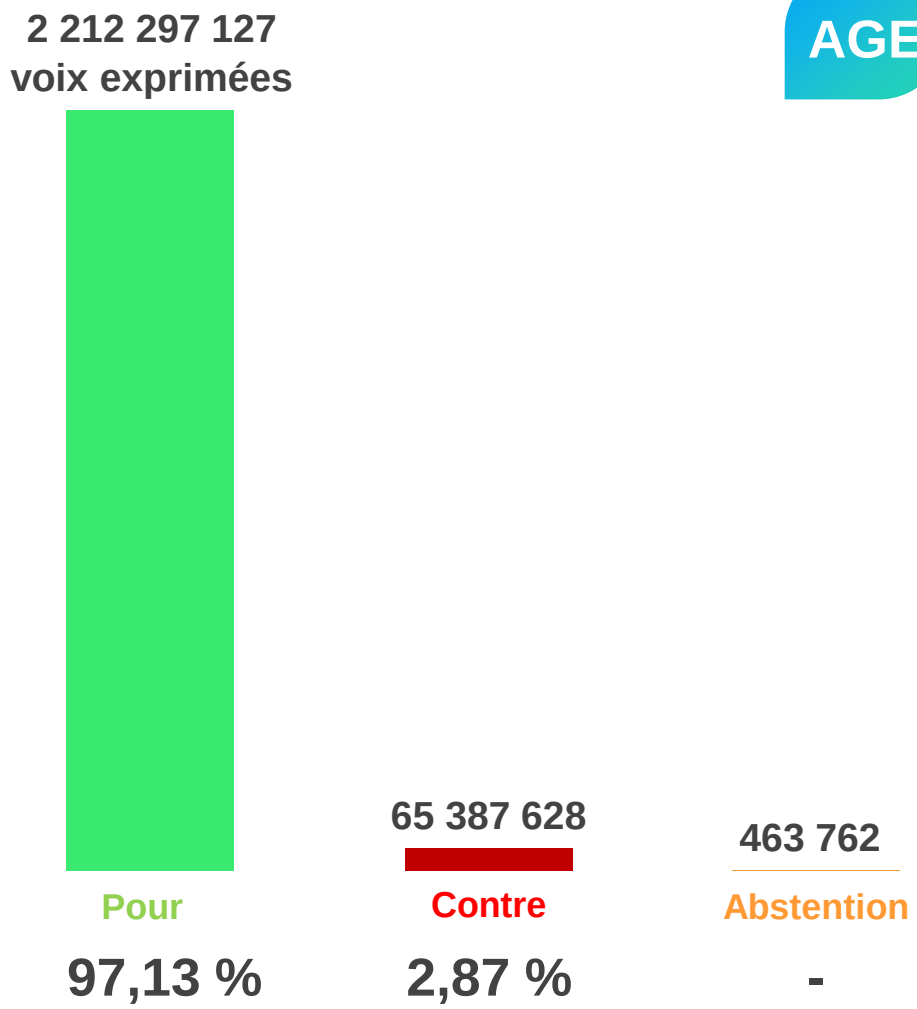
© ENGIE 2021

Dix-neuvième résolution

AGE

Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur de certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE)

- Montant maximum : 0,75 % du capital social au jour de la décision d'attribution, montant global commun aux 18ème et 19ème résolutions. Ce plafond est assorti d'un sous-plafond annuel de 0,25% du capital social
- Période minimale d'acquisition : 3 ans
- Durée de validité : 38 mois



Adoptée

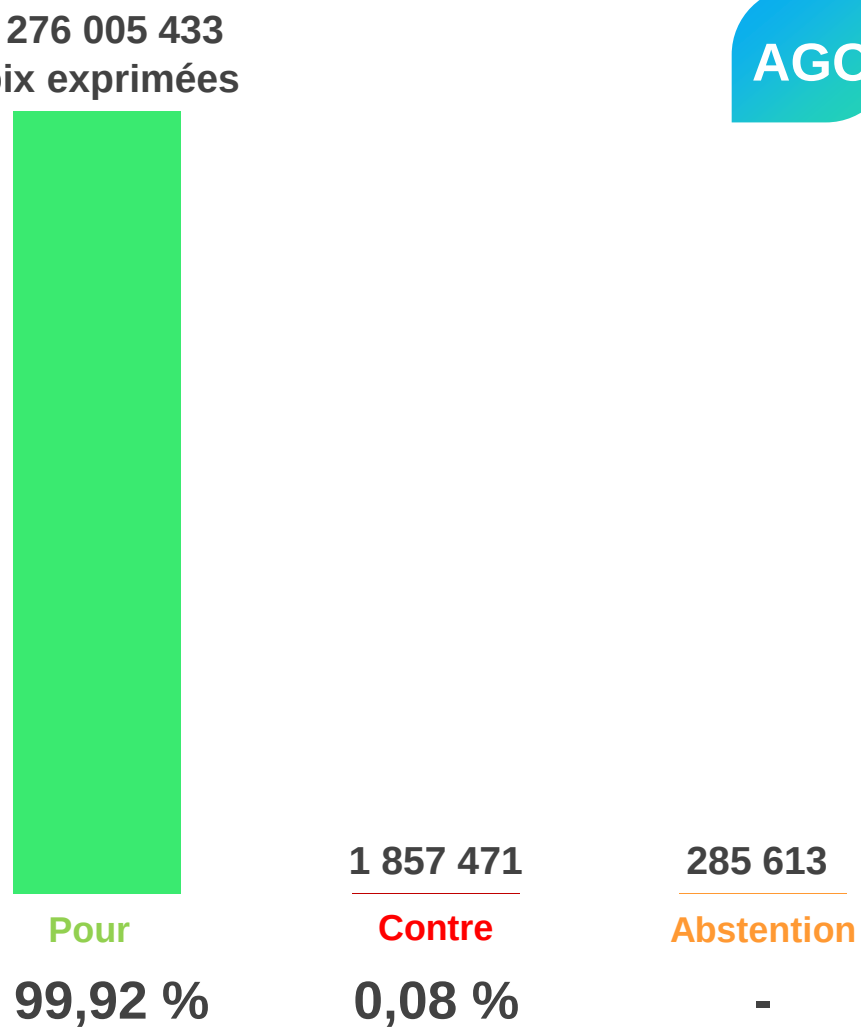
© ENGIE 2021

Vingtième résolution

AGO

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités

— Cette résolution a pour objet de permettre l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et d'accomplir les formalités légales



Adoptée

© ENGIE 2021


Merci
d'avoir assisté à
l'Assemblée Générale ENGIE 2021